



**Label Circolab
valorisez vos projets
d'économie circulaire**

Sommaire

Mot du président	3
Pourquoi un label ?	4
Le processus de labélisation	6
La naissance de votre projet	8
La conception	10
Le chantier	12
La livraison	14
Les outils	16

50
millions
de tonnes

de déchets par an
générés par le secteur
du bâtiment

(Ministère de l'environnement, 2019)

« L'association Circolab, après avoir défriché de nombreux sujets permettant aux acteurs de s'engager avec le maximum de sécurité dans le réemploi des produits et matériaux du bâtiment, franchit aujourd'hui une nouvelle étape : **le lancement du premier label réemploi en France.**

Ce nouvel outil vise à fixer un cadre pour ceux qui désirent s'engager dans le réemploi mais qui n'en maîtrisent pas forcément tous les aspects. **Il vise à rassurer les parties prenantes, en fiabilisant les démarches de réemploi.** Son obtention permettra de valoriser les maîtres d'ouvrage et leurs projets.

Notre vœux est que ce label contribue activement au développement du réemploi en France. »

Thierry Laquitaine

Président de l'association Circolab,
Directeur ISR chez AEW



Pourquoi un label ?

La mission de l'association Circolab consiste à développer l'économie circulaire dans le domaine de l'immobilier et de la construction et plus particulièrement **le réemploi de produits du bâtiment**.

La création du label réemploi a pour objectifs de fédérer les expériences, de fixer un cadre à l'évaluation de la performance qualitative et quantitative d'un projet immobilier en matière de réemploi et de délivrer un certificat - le label Circolab - avec 5 niveaux de performance possibles. **Tous les types de bâtiments et de chantiers sont éligibles à l'obtention du label.**

« Dans la foulée de la réglementation environnementale, l'économie du réemploi va prendre toute sa place, permettant de recycler à la phase construction les éléments récupérés de l'exploitation du bâti ou de sa déconstruction. »

Cette économie circulaire va s'installer progressivement et trouver son équilibre financier : il est bon qu'un label aide à mesurer l'action, rassembler les bonnes pratiques et favoriser l'échange entre les acteurs. »



Philippe Pelletier,
Président du Plan Bâtiment Durable

« L'économie circulaire dans le secteur du bâtiment est un enjeu fort pour l'Europe - et au-delà - tant les impacts du secteur sont grands et néfastes pour l'environnement*. Au sein du « Green Deal » et de sa « Renovation Wave », l'Europe aura plus de 35 millions de bâtiments rénovés d'ici 2030.

C'est une opportunité à ne pas manquer pour mobiliser tous les acteurs de la filière immobilière. Le nouveau Label CircoLab est un outil conçu pour soutenir **le changement des mentalités et des pratiques** vers le réemploi des matériaux de déconstruction - que ce soit en phase de conception ou d'exécution.

Le label assure que les matériaux du bâtiment seront valorisés sur leur durée de vie, en tenant compte, notamment des **émissions de CO²** embarquées. J'appelle de mes vœux toute la réussite de cette démarche aussi novatrice que nécessaire. »



Tina Paillet,
Chair de RICS Europe,
Ambassadrice pour le World Green Building Council's

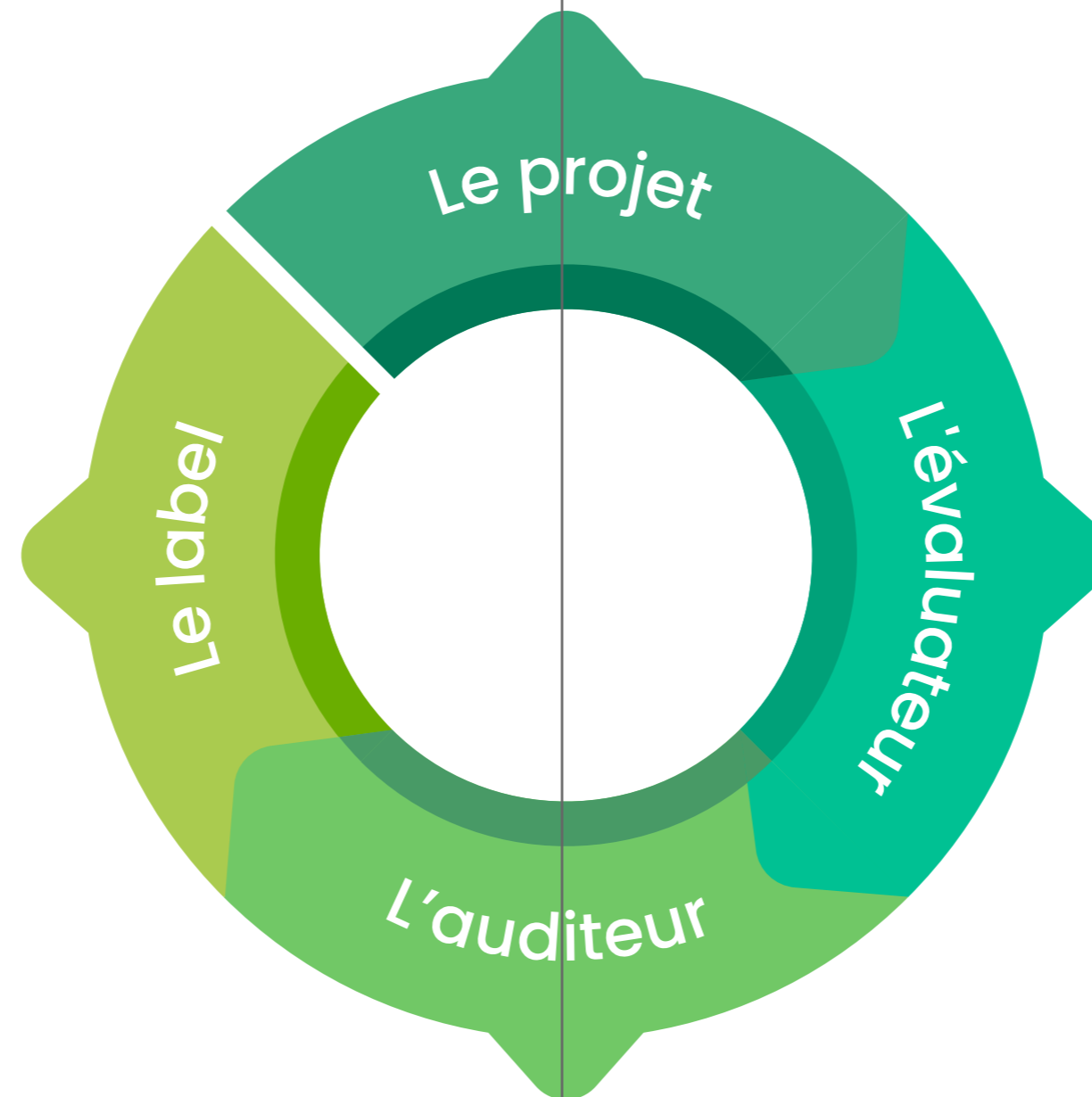


LE PROCESSUS DE LABELLISATION réemploi porté par Circolab

Depuis la soumission de la demande jusqu'à l'obtention du label réemploi, le projet est évalué et audité sur la base du référentiel Circolab et des outils associés.

Le demandeur soumet sa demande de labellisation à Circolab suivant le type de projet (usage et neuf / réhabilité).

L'association Circolab organise la formation et accrédite les évaluateurs. Propriétaire de la marque, elle délivre le label réemploi après revue du rapport réalisé par l'auditeur.



Evalue le projet sur la base du référentiel Circolab et des outils associés. Il accompagne le demandeur et collecte les preuves de conformité aux exigences du label. Il transmet le dossier d'évaluation à l'auditeur et les réponses aux éventuels écarts.

Assure les contrôles de conformité de l'évaluation et des preuves associées, rédige les rapports d'audit et les soumet à Circolab.

LA NAISSANCE de votre projet

Pour initier votre projet de labellisation réemploi, certaines étapes sont obligatoires et d'autres optionnelles qui délivrent un « bonus » en termes d'attribution de points.

Référent réemploi

L'obtention du label réemploi passe par une première étape incontournable : identifier et missionner un « Référent réemploi ».

Celui-ci sera en charge du pilotage de la démarche tout au long du projet. Il s'agira idéalement d'un professionnel compétent et expérimenté dans le domaine du réemploi ou d'un collaborateur du maître d'ouvrage.



Diagnostic ressources

Deuxième étape obligatoire : réaliser ou récupérer le diagnostic ressources tel que mentionné dans la méthodologie Circolab.

À noter : toutes les exigences de ce diagnostic ne seront pas forcément applicables, notamment si votre projet implique des bâtiments neufs.

Fiches d'information matériaux

La mise à disposition des fiches information matériaux conçues par Circolab permettent d'assurer la traçabilité des matériaux réemployés dans le cadre de votre projet.

Il s'agit d'exemples fournis par l'association, vous pouvez bien entendu proposer d'autres typologies de traçabilité sous réserve que les informations nécessaires apparaissent.

Bonus : la communication autour du projet

La communication sur la démarche de réemploi est valorisée par des points supplémentaires pour l'obtention du label car c'est un facteur clé de succès.

LA CONCEPTION : état des lieux, objectifs et calcul des indicateurs

La phase de conception constitue un pilier très important dans l'obtention du label. Elle passe par quatre points obligatoires et trois optionnels délivrant des bonus.

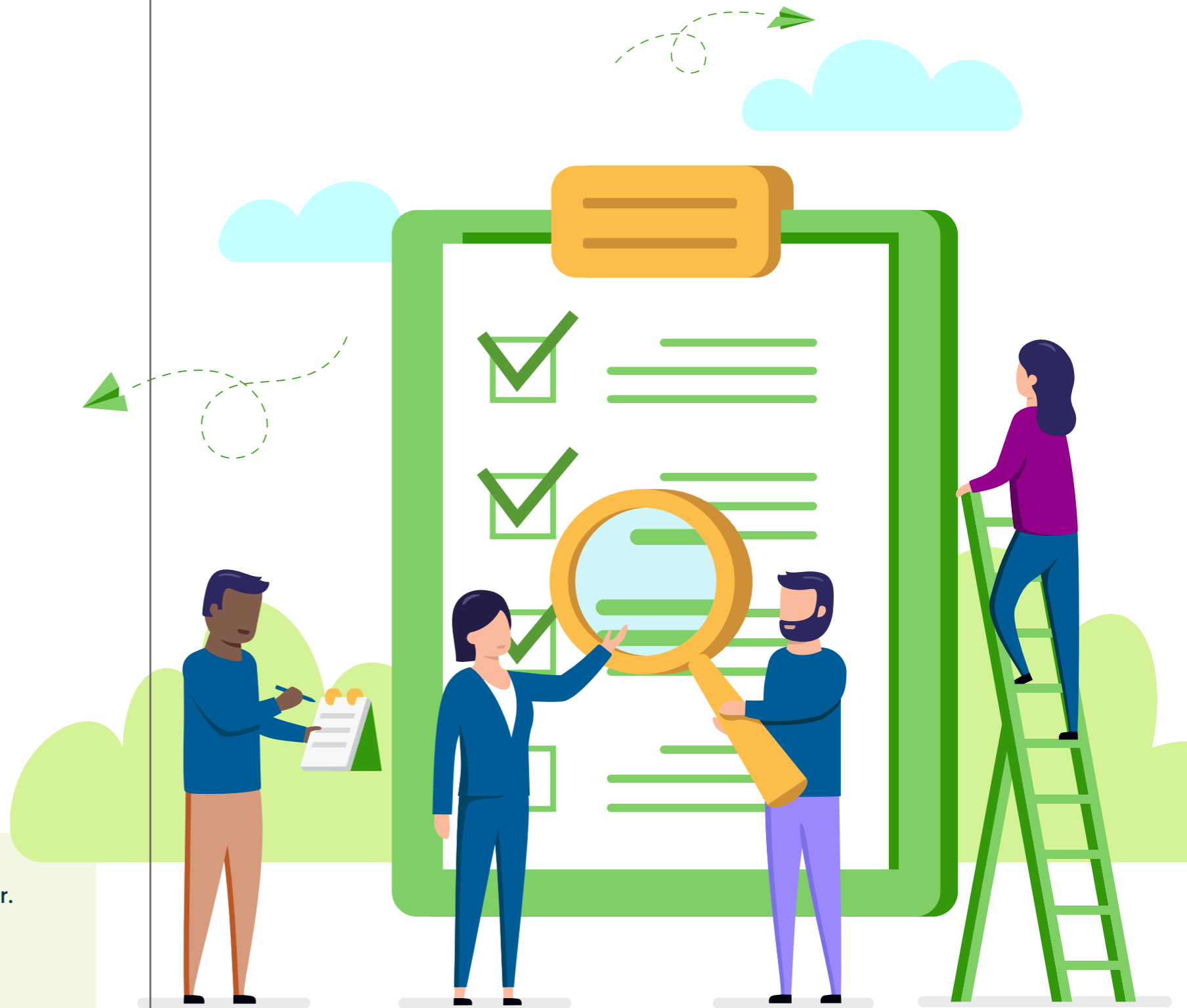
Les quatre points de conception obligatoires :

- ✓ **Effectuer un état des lieux** des filières et sources de réemploi locales. Cet état des lieux complète le diagnostic ressources établi au préalable. Il permet d'aller plus loin que l'identification des matériaux et rend possible la recherche de débouchés et de gisements autour du futur projet.
- ✓ **Identifier et lister** les familles de matériaux de réemploi ciblées pour le projet.
- ✓ **Définir les objectifs** de réemploi (quantitatifs ou qualitatifs) de votre projet et les intégrer au marché de travaux. C'est ce qui permettra d'évaluer concrètement et simplement la performance du réemploi sur votre projet.
- ✓ **Calculer les indicateurs environnementaux** en utilisant l'outil proposé par Circolab et qui se base sur les données des fiches environnementales et sanitaires des ACV.

Nous avons retenu **les cinq indicateurs les plus pertinents** dans une démarche de réemploi : réduction des émissions de CO₂, limitation de l'épuisement des ressources, économies d'énergie primaire, d'eau douce et de déchets.

Bonus ■ **Respect des seuils environnementaux** pour chaque indicateur.

- **Estimation des gains sociaux** et nombre d'heures d'insertion réalisées grâce au réemploi.
- **Désignation d'un lot réemploi** dans l'organisation des approvisionnements.



LE CHANTIER : formalisation de la méthodologie, vérification des conformités, suivi des objectifs

Au cours de la phase du chantier, l'évaluateur de votre projet va vérifier tout ce que vous avez proposé pendant la phase de conception et collecter les preuves de conformité aux exigences du label réemploi.

Parmi vos obligations, il vous faudra rédiger une note méthodologique permettant de définir et formaliser l'approvisionnement, le stockage et la mise en œuvre des matériaux de réemploi.

Il vous sera également demandé la vérification et la justification de la conformité technique, architecturale et réglementaire des matériaux de réemploi mis en œuvre. **Il s'agit là de s'assurer que tous les éléments qui sont réemployés sur le chantier sont bien aptes à l'usage.** Il sera important d'être en interaction avec les bureaux de contrôle et les assureurs sur ces aspects.

Enfin, sont obligatoires également pendant toute la durée du chantier : le suivi des objectifs de réemploi définis en conception et le renseignement des fiches d'information matériaux.

Les bonus valorisés pour l'obtention du label

- L'intégration de nouveaux matériaux issus du réemploi ou l'identification de nouveaux gisements non identifiés initialement.
- La mise à jour des indicateurs environnementaux calculés en phase de conception.
- Les points d'innovation en fonction de la typologie de votre projet.





LA LIVRAISON : un bilan global de votre projet

Dans cette ultime étape avant l'obtention du label réemploi, il vous sera demandé d'établir un **inventaire des matériaux entrants réellement employés** au cours de votre projet au regard de ce qui avait été prévu dans la phase de conception. Il vous faudra indiquer les quantités de matériaux de réemploi atteints par lots (le choix des unités est laissé libre).

Il vous sera également demandé d'**actualiser le calcul des indicateurs environnementaux** de la démarche de réemploi avec l'outil Circolab.

Enfin, vous devrez effectuer le **bilan technique, environnemental et financier** de fin d'opération. Ce bilan vous permettra d'obtenir un retour d'expérience, y compris sur les impacts économiques et environnementaux du réemploi.

Bonus

- Le respect des seuils environnementaux imposés par le label Circolab pour chaque indicateur sera valorisé en fonction de vos résultats.

LES OUTILS : calcul des indicateurs de réemploi et référentiel Circolab

1. L'outil de calcul des indicateurs proposé par l'association Circolab est simple à utiliser, même pour des personnes n'ayant jamais fait d'analyse du cycle de vie (ACV).

Cet outil se présente sous la forme d'un fichier Excel et propose un scénario de référence sans réemploi et le même scénario avec réemploi. Il suffit de compléter les champs requis dans l'outil (cases bleues, cf figures 1a et 1b) avec les informations FDES qui se trouvent très facilement sur le site www.inies.fr

Données génériques

Données générales

Nom du matériau et/ou produit réemployé
Nom du site
Adresse du site
Quantité réemployée [UF]
Unité fonctionnelle

Fin de vie des matériaux du chantier A

Étape AC	C2	C3	C4
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Fabrication et transport des matériaux neufs sur le chantier B

Étape ACV	A1	A2	A3	A4
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]
Durée de vie typique [années]			

Figure 1a

FDES utilisées par défaut

Étape	Transport 1	Transport 2	Électricité	Eau
CO2 [kg CO2]	1,70E-01	1,70E-01	6,60E-02	2,35E-01
ERA [kg Sb]	5,56E-07	5,56E-07	5,70E-07	1,26E-06
ENR [MJ]	3,18E-02	3,18E-02	9,19E-01	4,21E-01
ENNR [MJ]	2,61E+00	2,61E+00	1,30E+01	1,01E+01
Eau [m3]	4,93E-04	4,93E-04	6,60E-03	1,25E+00
DD [kg]	1,58E-03	1,58E-03	2,20E-03	2,76E-02
DND [kg]	1,34E-01	1,34E-01	1,70E-04	1,07E-04

FDES utilisées pour les produits utilisés lors du reconditionnement

Étape	Produit 1	Produit 2	Produit 3	Produit 4
Nom produit
Nom FDES
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Figures 1b

2. L'outil calcule automatiquement tous les indicateurs environnementaux concernés par le réemploi, tels que le transport, l'énergie, l'eau, les produits consommés pour le reconditionnement, etc (cf figure 2). Il permet de quantifier l'impact du matériau réemployé.

Scénario étudié (avec réemploi)



Transport du gisement A à l'atelier /UF

Distance [km]
Masse [kg]
FDES Transport	
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Produits consommés lors du reconditionnement /UF

N° produit	Produit 1	Produit 2	Produit 3
Nom
Quantité [UF]
Unité fonct.
FDES / données Ecoinvent du produit / opération			
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]
Durée de vie du produit réemployé [années]		

Énergie consommée par les opérations de reconditionnement /UF

Quantité [MJ]
FDES électricité tertiaire	
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Eau consommée par les opérations de reconditionnement /UF

Quantité [m3]
FDES eau	
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Transport de l'atelier au site de mise en œuvre B /UF

Distance [km]
Masse [kg]
FDES Transport	
CO2 [kg CO2]
ERA [kg Sb]
ENR [MJ]
ENNR [MJ]
Eau [m3]
DD [kg]
DND [kg]

Figure 2

- 3.** Le résultat vous donne le moyen de comparer très concrètement les deux scénarios (neuf ou réemploi) en indiquant les gains ou les pertes en termes d'impact environnemental (cf figure 3a et 3b).

Résultats

Impact environnemental économisé grâce au réemploi

Réchauffement climatique [kg CO2 eq]
Épuisement des ressources abiotiques [g antimoine eq]
Énergie primaire [kWh]
Eau douce [L]
Déchets produits [kg]

A noter : l'association Circolab propose des temps de formation à l'utilisation de cet outil, même s'il est simple à appréhender.

Pour aller plus loin : le référentiel du Label Circolab

L'Association Circolab a engagé depuis 2018 un travail de développement des méthodes et des outils nécessaires à la mise en place des démarches de réemploi sur vos projets immobiliers. Elle a élaboré un référentiel d'évaluation de la démarche de réemploi des matériaux sur les projets de construction ou de rénovation.

Ce référentiel présente de manière exhaustive les exigences d'obtention du label Circolab. Il est disponible sur le site de l'association : <http://circolab.eu/publications>





www.circolab.eu

Mai 2021